

Master Culture Judiciaire

Mention : Justice - procès et procédures

Domaine : Droit - Economie - Gestion

Informations générales

Niveau de recrutement

Bac + 4, Bac + 3

[Conditions d'admission](#)

Durée de la formation

2 ans

Lieu(x) de formation

Lyon

Stages

Oui [En savoir plus](#)

Accessible en

[Formation initiale](#)

[Formation continue](#)

PRÉSENTATION

Objectifs

Ce parcours a pour objectif de former des juristes **alliant une compétence renforcée dans le domaine des procédures à une solide culture juridique.**

Il permet en premier lieu une connaissance approfondie des règles du procès civil et pénal et du cadre, déontologique et numérique, dans lequel s'exercent aujourd'hui les professions du droit.

La compréhension de ces différents dispositifs techniques est renforcée par leur mise en perspective dans les grands enjeux du système juridique et les représentations du juge dans la culture juridique.

Cette approche du procès par son volet technique et son volet général est assurée par une équipe pédagogique diversifiée : praticiens et universitaires, spécialistes de procédure, de droits fondamentaux, d'histoire ou de philosophie. **Elle**

accorde une importance particulière à la formation aux méthodes et à l'argumentation juridiques.

Les méthodes enseignées seront en outre pratiquées sous la forme d'exercices et travaux diversifiés, afin d'apprendre à mobiliser les connaissances acquises dans des situations différentes, telles que cas pratique, commentaire d'arrêt, dissertation, grand oral, mémoire de recherche, travail de groupe sur des arrêts de cour d'appel ou encore simulation de procès.

Cette formation, technique et générale, répond aux attentes des professions du droit. La vocation de ce parcours est de faciliter l'accès aux professions judiciaires. En formant à la recherche, il permet également l'accès au doctorat.

ADMISSION

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 4, Bac + 3

Conditions d'admission

Titulaires d'une Licence en droit

Pour tout étudiant titulaire d'une licence en Droit, l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des candidatures, par le responsable du parcours.

Le passage en 2e année du parcours est de droit pour l'étudiant ayant obtenu la moyenne à la fin de la 1re année de master.

Le passage en 2e année d'un autre parcours peut être autorisé à titre exceptionnel par le responsable du parcours sollicité.

Titulaires d'une 1re année de Master

Pour tout étudiant titulaire d'une 1re année de master en Droit ou d'un diplôme de niveau Bac +4 reconnu comme équivalent, l'admission en 2e année de master est prononcée, après examen, par le responsable du parcours.

Inscription

[Plus d'informations sur les admissions](#)

Le Master Culture judiciaire ouvre sa première année en 2019 et sa seconde année en 2020.

PROGRAMME

[Téléchargez le programme](#)

DÉBOUCHÉS

Année de sortie

Bac + 5

Compétences visées

Maîtrise approfondie de la procédure pénale et civile

Culture générale renforcée

Aptitude à lier entre elles les connaissances techniques

Compréhension des enjeux contemporains de la justice

Connaissance des professions judiciaires

Capacité à analyser, construire, critiquer et argumenter, à l'écrit et à l'oral

Réalisation de travaux individuels et de groupe

Formation à la recherche par la recherche

Débouchés professionnels

Magistrat

Avocat

Commissaire de police

Officier de gendarmerie

Greffier

Huissier

Directeur de l'administration pénitentiaire

Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche

CONTACTS

Renseignements

Secrétariat - Renseignements :

Faculté de droit

15, quai Claude Bernard

Lyon BP 0638

69239 cedex 02

Mail : scol-mast-droit@univ-lyon3.fr

Tel : 04 78 78 73 00

Responsables pédagogiques

Deumier Pascale

Mise à jour : 7 mai 2019